

# ARPEGE : quand les Entreprises publiques locales d'eau s'organisent en réseau



Après l'adoption d'une charte  
 du service public de l'eau en 2004,  
 les Entreprises publiques locales  
 gestionnaires d'eau viennent de se  
 regrouper en association.

22 entreprises publiques interviennent  
 dans le domaine de la gestion de l'eau et de  
 l'assainissement. Elles constituent une solution  
 de gestion dynamique et transparente,  
 indépendante des grands groupes privés.

**ARPÈGE**  
 Association du réseau  
 public des entreprises  
 gestionnaires d'eau, met  
 en avant une éthique forte  
 du service public basée sur  
 la satisfaction des usagers  
 et sur un respect scrupuleux  
 de l'intérêt général.

**Les valeurs  
 et principes  
 essentiels  
 qui unissent ces  
 entreprises sont :**

1. Une gestion raisonnée  
 de l'eau garante des exigences  
 du **développement durable**
2. Un **prix de l'eau** qui ne doit  
 couvrir que le financement du service  
 et rien de son financement
3. Une attention particulière portée  
 à l'**accessibilité au service public**  
 de l'eau des populations les plus  
 vulnérables ou marginales
4. Une **préservation et une  
 mise en valeur** du patrimoine des  
 collectivités locales concédantes
5. Un **engagement de transparence**  
 envers les collectivités autant  
 qu'envers les usagers.

